

Commission life+

Présents : Annick Danis (CPML 17 et APN Rivedoux)
Jean-Yves Crochet (APLAV Bouin - 85)
Volontaire Service Civique: Nathanaël Jeune (mission en Bretagne et Loire Atlantique)

Rappel du contexte

La pratique de la pêche à pied concerne environ 1,7 million de personnes recouvrant des pratiques fort différentes allant de l'activité occasionnelle jusqu'à des pratiques régulières, culturellement très ancrées.

Le projet Life pêche à pied de loisir porte sur la création d'un réseau d'échanges et de compétences. L'Agence des Aires Marines Protégées, le Conservatoire du Littoral avec les partenaires bénéficiaires associés sont chargés de mettre en oeuvre une expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative.

La FNPPSF, seule fédération représentative des pêcheurs à pied de loisir, présente dans le Comité de pilotage national, est chargée des actions de sensibilisation et d'information et de la mise en place d'un suivi participatif de l'évolution de la ressource en palourdes.

La commission remercie toutes les associations locales déjà impliquées et souhaite **toujours** que d'autres associations s'engagent aussi pour élargir le champ d'action.

La sensibilisation et l'information (Action B3)

La sensibilisation des pêcheurs aux règlements et aux bonnes pratiques est une action essentielle d'amélioration des pratiques de pêche vers une durabilité de l'activité. C'est l'une des actions importantes et reconnues de la FNPPSF depuis de nombreuses années.

Guide des bonnes pratiques, outils de mesure, fiches ... fournissent des messages de sensibilisation, de respect de la biodiversité et des réglementations.

Une double page du « Pêche Plaisance » a permis à partir de juin 2015 la promotion du projet life par l'Agence des Aires marines protégées (intégrée depuis le 1^{er} janvier 2017 à l'Agence Française de la Biodiversité –AFB-). L'édition en français (15000 exemplaires) et en anglais (7000 exemplaires) par la FNPPSF du guide des bonnes pratiques de la pêche à pied intégrant les principes du Life connaît un franc succès.

Le suivi de l'évolution de la ressource (Action B6)

Rappel des objectifs de cette action :

1. mettre en évidence à terme, l'effet de la pêche à pied de loisir sur la dynamique des populations de palourdes en comparant des zones pêchées régulièrement à d'autres préservées
2. montrer que les pêcheurs se responsabilisent et s'investissent pour mieux comprendre les effets de leur activité favorite.

Le même protocole mis au point pendant l'année 2014 est appliqué par les associations engagées sur les sites de :

Blainville-sur-Mer (50)
Martin-Plage Baie de Saint-Brieuc (22),
Rivière de Pont-l'Abbé (29)
Petite mer de Gâvres (56)
La Bernerie-en-Retz (44)
Le Gois de la commune de Beauvoir-sur-Mer (85)
Ile de Ré sur les communes de La Couarde et Rivedoux-Plage (17)

Bassin de Marennes-Oléron sur les communes de Marennes et du Château d'Oléron(17)

Cette étude permet via des analyses statistiques :

- de suivre les palourdes des zones étudiées (tailles, densité)
 - de croiser ces données aux caractéristiques du milieu (paramètres naturels et activités diverses).
- L'analyse conjointe des paramètres cités devrait permettre d'appréhender un éventuel effet de la pêche à pied sur la dynamique des palourdes au terme d'un suivi de 3 ans.

Le bilan des résultats globaux recueillis entre 2015 et 2016 a été obtenu à partir d'un échantillonnage d'environ 7500 palourdes pour l'ensemble des 8 sites en 81 marées représentant une densité moyenne de 66 indiv/m² en 2016 (avec une écart type de 55) contre 67 indiv/m² en 2015. Toutefois, la disparité des résultats obtenus en 2 ans, d'un site à l'autre et d'une année à l'autre, implique qu'il est nécessaire de poursuivre les échantillonnages, même après la fin du projet Life. Un minimum de 5 années de compilation des résultats serait requis pour pouvoir établir des analyses plus fines. Aussi, la commission souhaite poursuivre les relevés durant les années suivantes afin d'augmenter la fiabilité des observations.

Faute de subventions suffisantes, les analyses des sédiments n'ont pas été réalisées : c'est dommage car elles auraient apporté des données complémentaires utiles aux résultats des échantillonnages.

La commission espère valoriser sa démarche de science participative. Dans un premier temps, elle adressera à tous les partenaires du projet et aux élus des sites concernés un rapport synthétique des résultats obtenus. Dans un deuxième temps, la piste d'une publication scientifique a été envisagée sous réserve de faisabilité.

En conclusion, la participation de la FNPPSF au projet européen life PAPL est positive car elle lui a permis d'être reconnue comme un acteur incontournable et indispensable d'autant que le pêcheur à pied amateur en est le centre d'intérêt ! Elle a acquis une meilleure visibilité auprès de ses partenaires mais surtout auprès des professionnels, des élus et des services de l'état (notamment dans les comités départementaux de suivi de la pêche maritime de loisir quand ils existent).

Pour preuve de cette reconnaissance c'est que l'après life est déjà envisagé avec la FNPP sollicitée pour intégrer le réseau national LITTOREA qui prendra le relai après la fin du projet européen, avec une gestion allégée et surtout moins chronophage. La FNPP deviendrait alors le partenaire référent pour le suivi palourde dans le cadre des sciences participatives. Un budget est nécessaire pour poursuivre et améliorer les actions, tout particulièrement le suivi qui nécessite d'être complété par des analyses des sédiments (au niveau sanitaire, granulométrie, pourcentage de fèces, ...). Il serait opportun aussi de compléter les résultats par une déclaration, sur la base du volontariat, des captures gardées dans le panier du pêcheur à pied lors de ses parties de pêche. Pour réaliser ce programme ambitieux, l'AFB prévoit un engagement financier envers notre fédération qui devra, par ailleurs, solliciter d'autres financements extérieurs.

Il est primordial que la FNPPSF reste porteuse de son projet jusqu'à son terme pour qu'il ne soit pas repris et dévoyé par d'autres.